

INTERVIEW D'ALBERT CHENNOUF-MEYER, PÈRE D'ABEL,
ASSASSINÉ PAR MOHAMED MERAH EN mars 2012

En mars 2012, au lendemain de l'assassinat de trois soldats à Montauban par Mohamed Merah, alors même que les jeunes gens n'étaient pas encore inhumés, une polémique naissait, plutôt déplacée et surprenante. Rendons hommage à Jean-Claude Elfassy, journaliste compétent et homme courageux, qui a suscité un débat important chez Golda, et tournons-nous vers le père d'Abel, un des soldats assassinés.

Yaël König : Albert Chennouf-Meyer, très tôt des manœuvres surprenantes et dérangeantes sont apparues dans l'attitude de Latifa Ibn Ziaten, qui a perdu son fils Imad. Vous l'avez côtoyée, par la force des choses.

Albert Chennouf-Meyer : Je remercie Golda Magazine de son intérêt et voudrais avant tout apporter la précision suivante. Les familles ont été scindées en deux parties, les militaires d'un côté et les enfants avec le professeur de l'école Ozar Hatorah de l'autre, et ce depuis la première semaine suivant les assassinats. Par conséquent, le récit ci-dessous ne concerne que les familles de soldats.

YK : Très bien. À quel moment avez-vous remarqué que Madame Ibn Ziaten semblait instrumentaliser la mort de son fils ?

Albert Chennouf-Meyer : Pendant les premiers jours où l'on se voyait tous pour les besoins, surtout administratifs, liés au décès de nos enfants, un lourd climat pesait, accablé plus encore par l'attitude de cette dame qui ne laissait la parole à personne. Elle répondait même aux questions qui ne lui étaient pas adressées. Les militaires, avec leur « diplomatie légendaire » lui firent remarquer leur agacement.

Les tensions dans sa famille (elle était accompagnée de ses enfants et de son mari, que je n'ai pas entendu prononcer un mot en six ans), étaient parfois insupportables. Elle était directive et maladroite dans les propos qu'elle tenait. C'était surréaliste, tellement électrique que j'avais dit à ma femme et aux autres familles : « *Cette femme, son fils l'a sortie l'anonymat !* »

Les remarques pleuvaient, les autres familles étaient mal en point, elles ne savaient pas comment la canaliser, alors que les corps de nos enfants n'étaient pas encore froids. Elle ramenait tout à elle. Sa crainte, (il y avait des rumeurs en ce sens) était que son fils soit passé aux oubliettes car mort un dimanche, et en civil. J'en ai eu confirmation de la bouche d'un colonel : « *Monsieur Chennouf-Meyer, pour Abel et Mohamed, nous n'avons aucun souci, ils sont morts en tenue, au travail à 14h25. Mais le troisième soldat, c'est un peu gros, c'était un dimanche, de surcroît il était en civil.* » Énervé, il ajouta : « *Pourquoi pas en vacances de neige pendant qu'on y est ?* » !

Autre séquence : invité par une chaîne publique, je suis décommandé la veille par un responsable de l'émission : cette dame avait opposé son veto à ma venue. L'événement s'est reproduit plus de quinze fois, je m'y suis habitué, jusqu'à ce que le téléphone n'ait plus sonné. J'ai été blacklisté par tous les médias, et le suis encore à ce jour. Elle les a convaincus que j'étais un « facho », au motif que les questions que je lui posais lors de

nos rencontres la dérangent. En fait, elle craint fort que j'évoque une affaire très grave, dont je vous parlerai plus tard.

Comment qualifier son comportement au vu de sa pression sur les médias afin qu'à part elle, ils n'invitent pas les personnes touchées par ce drame ?

Au début d'une cérémonie à laquelle étaient invitées les familles des militaires, elle se dirigea très vite vers le premier rang et bien que les places fussent nominatives, s'installa d'autorité sur le siège réservé au Préfet, près du Premier Ministre ! Elle a fait un scandale pour garder cette place. On dut déplacer une personnalité pour lui permettre de rester face aux lumières des caméras.

Il est vrai qu'elle n'a pas fait d'études, mais surtout elle manque de délicatesse et d'altruisme. Elle avance en écrasant tout ce qui se trouve sur son passage. Ceci lui a occasionné quelques désagréments avec ses avocats, qu'elle a congédiés puis repris, puis de nouveau éconduits. Je suis bien placé pour le savoir. Dès le début de cette tragédie, j'avais désigné deux avocates inconnues et inscrites au Barreau de Paris. Cette femme m'a supplié à maintes reprises de la faire entrer dans ce même cabinet Dubreuil-Maktouf.

J'ai demandé son avis à mon épouse. Je me souviendrai toujours de sa réponse: « *Elle veut entrer dans ce cabinet pour mieux te contrôler, voire te neutraliser, car ces avocates, outre qu'elles sont compétentes, communiquent bien, voire très bien par rapport au sien basé à Rouen. Je parie qu'un mois après la désignation de ses nouvelles avocate, tu changeras de défenseurs, ou bien elle flanquera la zizanie entre elles. Fais ce que tu crois être le mieux pour l'intérêt de la famille.* »

Elle ne pensait pas si bien dire, mon épouse que j'appelle La Sage. Le cabinet a volé en éclats en deux mois, après huit ans de coexistence de ces deux grandes avocates. C'était ubuesque, j'étais malheureux pour

Béatrice Dubreuil et Samia Maktouf, car en plus d'être associées, elles étaient amies. Je me sentais responsable.

J'ai dû faire un choix, car Madame Ziaten a exigé de garder l'avocate Samia Maktouf *pour des raisons linguistiques*, disait-elle.

Pour l'anecdote, elle a remercié Maître Maktouf, pour la réengager six mois après. En ce moment, ça tanguent entre elles.

YK : Ça tanguent aussi dans nos esprits sur les agissements de Madame Ibn Ziaten ! Que pensez-vous du port de foulard, alors qu'elle ne le portait pas avant l'assassinat d'Imad ?

Albert Chennouf-Meyer : L'honnêteté intellectuelle nous commande d'être objectifs : elle n'enfoncé pas les portes, on l'invite. Son foulard doit davantage gêner les élus qui font les lois que ma modeste personne.

J'ai discuté avec de nombreux politiques de Gauche et de Droite. La même réponse m'est objectée chaque fois, même si les élus de Droite se montrent plus courroucés. Tous se disent au bord de dénoncer cette entorse à la Loi, mais la discipline du groupe auquel ils appartiennent les en empêche.

Alexis Bachelay, député de Gauche proche de Benoît Hamon, élu de Trappes, me jette : « *Vous n'avez rien compris, cette femme est une bénédiction du ciel, elle prêche la paix, vous êtes à côté du sujet, voire jaloux de son action. Et son voile ne porte pas atteinte à la laïcité ni à la loi ! Vous êtes un facho !* » Ça n'a pas l'air de lui avoir porté chance : il a été battu aux élections...

Une anecdote encore. Nous étions elle et moi invités à l'Assemblée Nationale pour un colloque, en 2015, salle Victor Hugo.

Deux députés lui demandent d'ôter son fichu. Elle refuse. Ils protestent en vain. Le lendemain, elle porte plainte contre eux, au motif qu'ils l'ont

insultée alors qu'elle attendait l'ascenseur. L'enquête a prouvé, grâce aux caméras disposées à tous les niveaux, que cette femme a toujours été seule avec son assistante, sans personne d'autre à côté d'elle. Elle a retiré sa plainte et les politiques ont classé l'affaire.

Je lui ai dit une fois : « *En te voilant tu donnes raison à celui qui a tué ton fils. Tu le soutiens dans son action* ». Comme réponse, un regard noir cinglant, comme un coup de tomahawk !

Quand mes questions la dérangent, elle a pour habitude de murmurer des « amabilités » en arabe, sachant que je ne parle pas cette langue.

Le voile me gêne, je trouve ça laid et la femme qui le porte asservie, mais je suis comme tous les Occidentaux, que puis-je faire ?

Par contre, que des féministes la soutiennent, là je me dis que ces femmes sont stupides, car elles donnent le couteau à leur bourreau pour les égorger.

YK : Avez-vous rencontré des officiels qui partagent votre opinion ?

Albert Chennouf-Meyer : Ils sont nombreux, beaucoup me le disent mais ne veulent pas exprimer publiquement leur désapprobation. Un élu de Droite de ma ville, très connu, défendant les us et coutumes de la France judéo-chrétienne, me dit que cette femme est une imposture, qu'elle le révulse mais qu'il ne peut pas l'affirmer publiquement. Il ajoute que lors des réunions de son parti, sa position est saluée par quasiment tous ses collègues, qu'ils conviennent que cette femme est une mythomane mais qu'ils refusent d'évoquer le sujet publiquement au nom de la paix sociale !

Courage, fuyons !

Je suis allé en vacances en Israël avec mon épouse. Nous avons passé douze jours merveilleux. Yohann Taieb, du site Lemondejuif.info, que je rencontre sur place, au cimetière de Jérusalem, alors que je me recueillais sur les quatre tombes des enfants et du professeur (famille Sandler et Monsénégo) assassinés par Merah, me pose cette question : « *Comptez-vous aller vous recueillir sur la tombe de Yasser Arafat, à Ramallah, comme l'a fait Madame Ibn Ziaten ?* ».

Je lui ai répondu que je n'avais pas dépensé 4000 € pour venir m'incliner sur la tombe d'un terroriste : il y a Merah en France, cela ne m'aurait rien coûté. Quant à cette dame, elle fait ce qu'elle veut, elle est récupérée par des politiques et l'UOIF. C'est une potiche.

J'ai appris par la suite que son geste « *n'était pas spontané, que l'UOIF à Paris lui a mis la pression par téléphone* », a-t-elle affirmé, sans scrupules. Chacun appréciera.

YK : Savez-vous si elle reçoit de l'argent, et de qui ?

Albert Chennouf-Meyer : Elle a reçu des subventions très élevées de l'État, octroyées lors du quinquennat de François Hollande. On parle de centaines milliers d'euros, qu'elle aurait touchés pour son association. Pour le reste, je ne sais pas.

Elle a quatre gardes du corps, un chauffeur, une assistante à plein temps et un agenda de ministre.

Najat Vallaud-Belkacem a énormément œuvré en sa faveur : solidarité marocaine oblige. L'arrivée de la Gauche en 2012 fut une résurrection pour elle.

Le 19 mars 2016, nous étions invités à Toulouse pour commémorer les assassinats perpétrés par Merah. J'ai pris un billet de train Nîmes-

Toulouse et retour. Latifa Ibn Ziaten, elle, est arrivée avec Bernard Cazeneuve dans son avion ministériel, et repartie de même. C'est cela, la république des amis d'islamistes, et Belkacem en était une.

Un jour, lors d'une discussion que je voulais sincère entre nous, je la vis exaspérée par les pouvoirs publics, dont elle prétendait qu'ils s'étaient comportés avec nous de façon inhumaine. Je lui demande les raisons de ce mécontentement. Elle réplique : « *l'État ne nous a pas aidés pour l'inhumation de nos enfants !* »

Interloqué, je lui objecte : « *Comment est-ce possible ! Ils ont pris en charge tous les frais, je n'ai pas déboursé un kopeck. Si ce n'est pas ton cas, tu as raison de te plaindre. Ne te laisse pas faire !* »

Elle me répond, agacée : « *Non, il ne s'agit pas de ça. Heureusement qu'il y a eu le Maroc, mon pays, pour prendre en charge les frais de rapatriement !* »

« *Comment ça rapatriement, tu ne l'as pas enterré en France ? Mais c'est un soldat français, n'est-ce pas ?* » lui ai-je demandé.

« *Mon fils m'a laissé ses dernières volontés : il voulait être enterré chez moi, au Maroc* », m'a-t-elle répondu sèchement avant de changer de sujet.

Ce à quoi j'ai toutefois ajouté : « *C'est normal que l'État français ne paie pas ce rapatriement. L'État a tout payé pour que nos enfants soient inhumés chez nous, chez eux, en France.* »

J'ajoute que les dernières volontés explicitées d'un jeune de 30 ans, né en France, je n'y crois pas une seconde.

YK : Albert, je tiens à vous exprimer notre reconnaissance pour avoir accepté de poser des réponses sur nos interrogations. Que voudriez-vous nous dire en conclusion ?

Albert Chennouf-Meyer : Pour terminer, je dirai que cette femme est l'affaire des Français, des politiques. On a tort de sous-estimer ses actions. Elle a fait plus pour l'islamisme en France en cinq ans que Mohamed Merah et l'UOIF, alors même que c'est que l'islamisme a tué nos enfants. Elle ne veut pas l'admettre et va plus loin en pardonnant à Merah.

Je suis en possession du film de la mort de mon fils (Merah a filmé ses actes horribles) j'ai vu et revu comment mon fils a été tué, j'ai entendu ce que Merah a prononcé avant de tirer. Il ne sert à rien de broder sur la vérité. L'Histoire ne fait pas de cadeau, le jour où tout se saura, il y aura des comptes à rendre.

Mais surtout, jamais je ne lui pardonnerai ce qu'elle a fait le 20 mars à Montauban, en exigeant le retrait du cercueil de mon fils de la chapelle ardente installée à la caserne du 17ème RGP, où il reposait avec ses deux camarades, au motif du caractère *impur* de sa dépouille, puisque mon fils était catholique. « *Il ne peut pas rester à côté des morts musulmans* » avait-elle déclaré aux autorités pour argumenter sa revendication. Il en fut fait selon sa volonté. Cet acte immonde a été facilité par l'aumônier musulman militaire sur place, avec la bienveillance indécente du chef de corps de ce régiment d'élite.

Incontestablement, les politiques et tous les journalistes étaient au courant de cet acte immoral et amoral. Ils ont ajouté du désastre au malheur que nous vivons !

Jamais nous ne pardonnerons, JAMAIS !

Albert Chennouf-Meyer